

708, 7, 01

Proces verbal de l'assemblée générale des étudiants du cegep St-Laurent le 19/11/75

Assistance maximum: 300 personnes

Président d'assemblée: Richard Nadeau
Secrétaire d'assemblée: Carole Massé-

Ordre du jour:

- 1-: Journée pédagogique étudiante
- 2-: Mesures Trudeau Gel des Salaires
- 3-: Front commun S.P.P.P. local et à participation étudiante
- 4-: Divers
- 5-: Levée de l'assemblée

19/11/75

I-: JOURNEE PEDAGOGIQUE ETUDIANTE:

Il est proposé par Daniel Massé et secondé par Denis Gass que le conseil étudiant ne tienne pas de journée pédagogique cette session-ci.

Vote: Pour: 20
 Contre 43
 Abstention 20

REJETE A MAJORITE

Il est proposé par Elisabeth Rbussel et secondé par Réal Capuano que les étudiants tiennent une journée d'étude mercredi le 26 nov pour discuter des problèmes prioritaires du monde de l'éducation ainsi que des problèmes pédagogiques particuliers aux étudiants.

Amendement: Il est proposé par Serge Grenier et secondé par Yvon Trépanier que l'on retire l'item "problèmes prioritaires du monde de l'éducation" de la proposition.

VOTE SUR L'AMENDEMENT: Pour: 20
 Contre: 60
 Abs: 3

L'AMENDEMENT EST REJETE A MAJORITE

Autre amendement: Il est proposé de créer un comité d'organisation de la journée pédagogique. Cet amendement est intégré dans la proposition principale.

Autre amendement: Pendant cette journée, que les ateliers soient divisés en modules pour ceux qui le désirent et qu'on retrouve dans ces ateliers modulaires le même ordre du jour que dans les ateliers généraux.

VOTE SUR L'AMENDEMENT: ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE: Pour: 52
 Contre: 10
 Abs: 35

ADOPTE A MAJORITE

II' MESURES TRUDEAU:

Il est proposé que l'assemblée générale appuie la manifestation contre le gel des salaires convoquée par les centrales syndicales pour mercredi le 26 novembre et qu'elle envoie un contingent d'appui à cette manifestation. Proposé par E. Rbussel, Secondé par Réjean Rioux.

VOTE: ADOPTE A MAJORITE

III: FRONT COMMUN SECTEUR PUBLIC ET PARA PUBLIC

Il est proposé que l'assemblée générale convoque une assemblée générale pour jeudi le 27 nov à midi qui sera décisionnelle quant à la participation étudiante au Front commun local. UNANIMITE

IV DIVERS: Rien

V: Le président décrète la levée de l'assemblée.